



PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique, tenue à 16 h 30 au siège situé au 4545, avenue Pierre-De Coubertin, Montréal, Québec, le 3 octobre 2023.

Les membres suivants ont participé à la réunion :

M^{mes} Annie Bernard
Chantal Bilodeau
Julie Favreau-Lavoie
Francine Labelle
Sylvia Morin
Marie-Jacqueline Saint-Fleur

MM. Pierre Laporte, président du conseil
Michel Labrecque, président-directeur général
Éric Albert
Pierre Bellerose
François Dépelteau
Alain Lavoie
Pierre Schetagne

Était présent à titre d'invité

M. Sylvain Bédard

Agissait à titre de secrétaire de l'assemblée :

M^e Denis Privé

Le président du conseil, M. Pierre Laporte, préside l'assemblée.

Les membres du conseil ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant atteint, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec la modification suivante : le point 9 de l'ordre du jour *Comité des immobilisations* devient le point 6 et les points suivants s'en retrouvent tous décalés.

Le président demande aux membres du conseil s'ils ont des intérêts à déclarer par rapport aux points à l'ordre du jour afin d'éviter toute situation de conflit d'intérêts. Aucun administrateur ne déclare d'intérêt.

2. **Adoption des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration suivantes : réunion ordinaire du 27 juin 2023 et réunion extraordinaire du 7 août mai 2023**

Les membres du conseil ont pris connaissance des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration suivantes : réunion ordinaire du 27 juin 2023 et réunion extraordinaire du 7 août 2023 et, sur motion dûment approuvée à l'unanimité, il est résolu de les adopter et d'autoriser le président du conseil et le secrétaire général à les signer.

3. **Communication du Président**

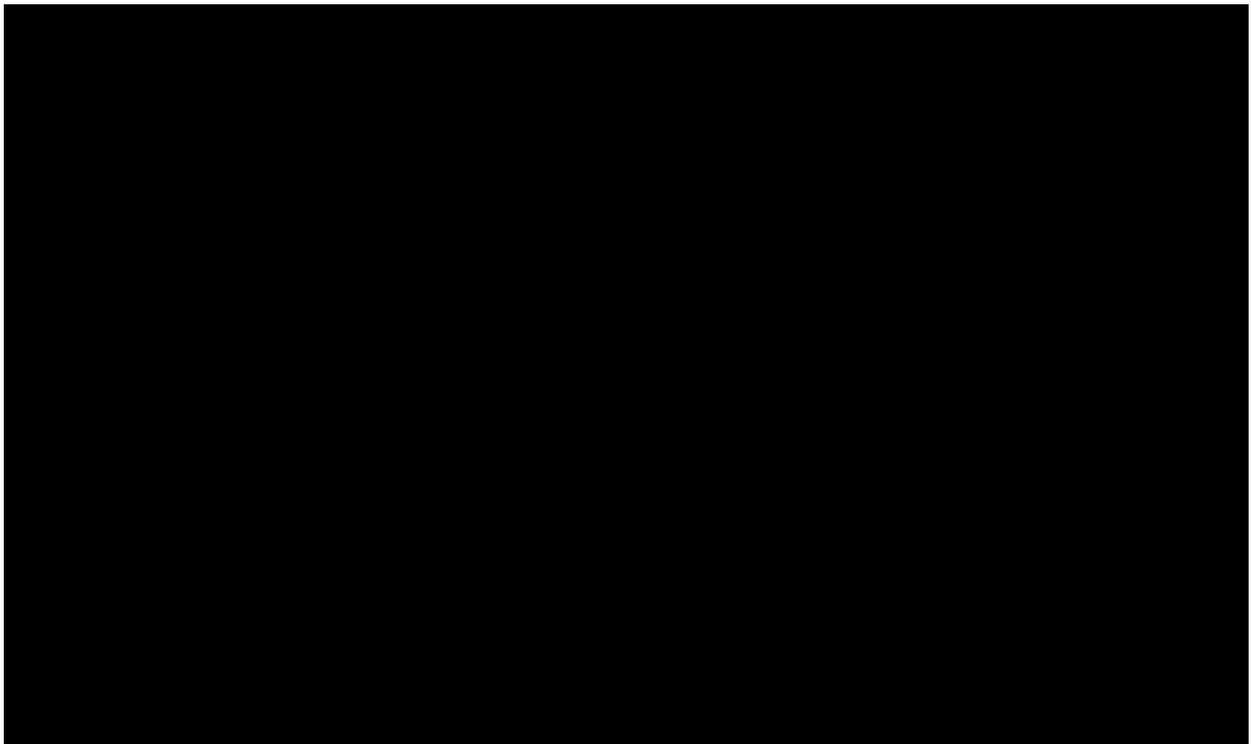
Le président du conseil d'administration souhaite la bienvenue à M. Pierre Schetagne qui assiste à sa première rencontre régulière du conseil d'administration. Le président du conseil mentionne également que l'automne 2023 s'annonce chargé avec l'avancement de dossiers importants comme le plan stratégique, le plan d'affaires et le projet de remplacement de la toiture du Stade olympique.

4. **Communication du Président-directeur général**

Le président-directeur général fait un retour sur le déroulement des événements Fierté-Metallica-OSM qui se sont tenus en août dernier. Il mentionne que ces événements ont été des succès et que le Parc olympique en est très satisfait. Il mentionne que des discussions avec les promoteurs ont déjà eu lieu et des éléments d'amélioration pour des événements futurs sont en analyse.

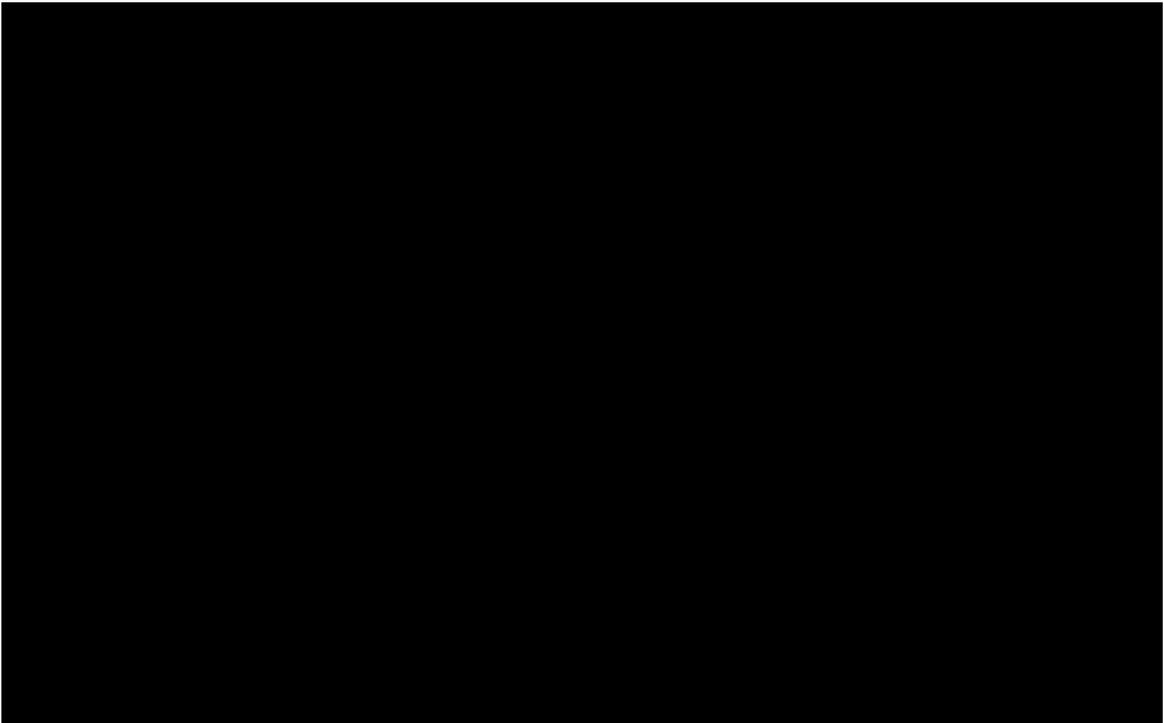
Le président-directeur général informe les membres du conseil que l'inauguration de l'espace Vert-Viau se tiendra le samedi 14 octobre prochain.

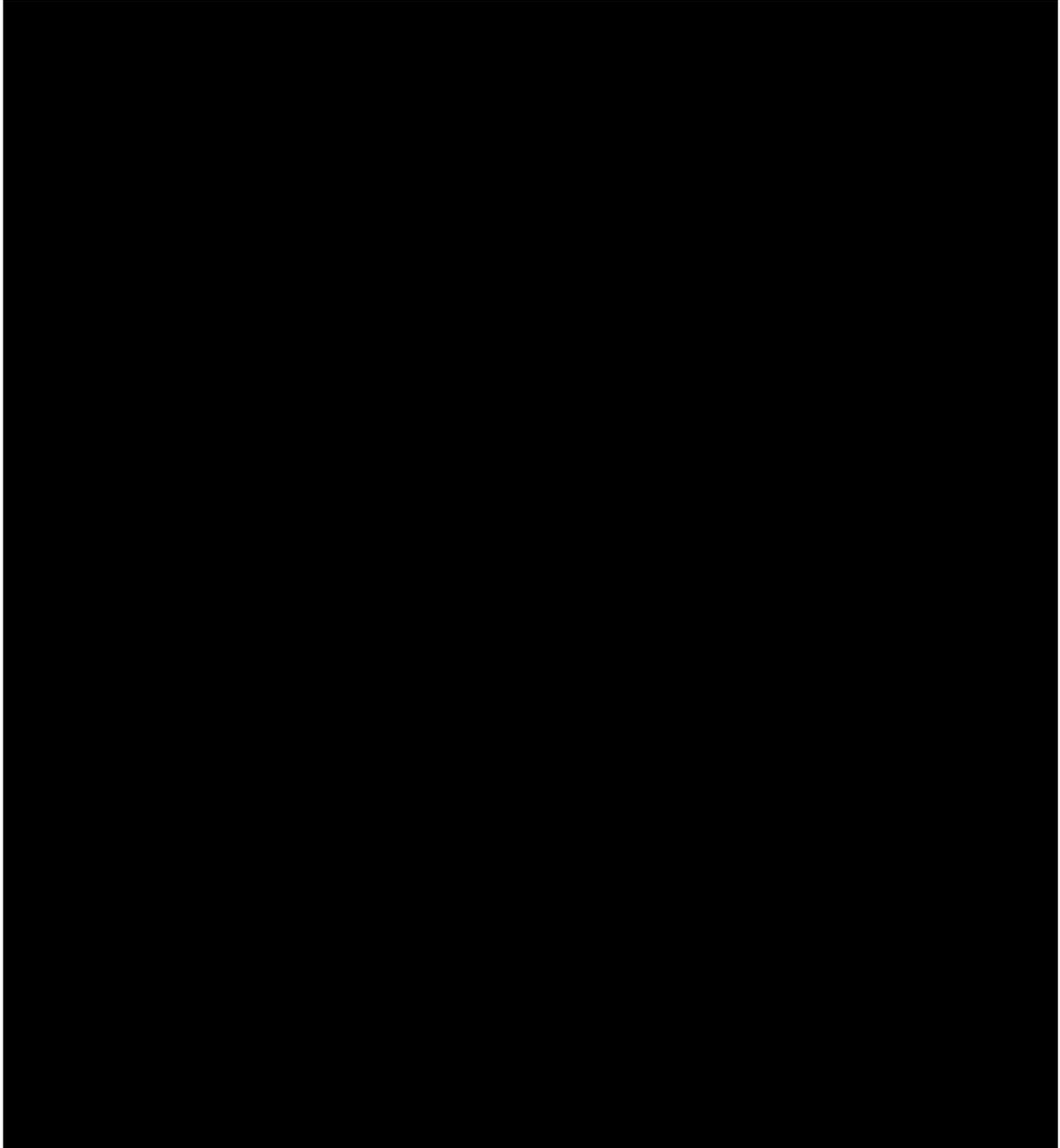
5. **Secrétariat général et vice-présidence des affaires juridiques et corporatives**





5.2





5.3 Contrat pour Fourniture de personnel d'appoint pour les postes de préposés à l'accueil, aux vestiaires et à la billetterie

RÉSOLUTION N° 8096

ATTENDU QUE le Parc olympique a publié un appel d'offres public EX529304 via le Service Électronique d'Appel d'offres (SEAO) ayant pour objet : « Fourniture de personnel d'appoint pour les postes de préposés à l'accueil, aux vestiaires et à la billetterie » ;

ATTENDU QU'à l'ouverture des soumissions le 29 août 2023, six (6) soumissionnaires

ont été déclarés conformes aux exigences du Parc olympique ;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de la recommandation du Vice-président Exploitation et développement commercial relative à l'octroi d'un contrat pour « Fourniture de personnel d'appoint pour les postes de préposés à l'accueil, aux vestiaires et à la billetterie » ;

ATTENDU QUE madame Sylvia Morin, présidente du comité de gouvernance et d'éthique, recommande l'octroi d'un contrat pour « Fourniture de personnel d'appoint pour les postes de préposés à l'accueil, aux vestiaires et à la billetterie » ;

SUR PROPOSITION de M. Alain Lavoie, dûment appuyée à l'unanimité, il est **RÉSOLU** :

D'APPROUVER l'octroi du contrat no EX529304 intitulé « Fourniture de personnel d'appoint pour les postes de préposés à l'accueil, aux vestiaires et à la billetterie » à l'entreprise Bédard Ressources Inc., soit le plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant de 457 212,20 \$.

6. Comité des immobilisations

6.1 Rapport du président – rencontre du 20 septembre 2023

Les membres prennent acte du rapport verbal du président du comité des immobilisations faisant suite à la réunion du comité tenue le 20 septembre 2023. Le président présente les dossiers soumis au conseil pour information, pour discussion et pour décision.

6.2 Contrat pour commande ouverte pour des travaux d'entretien et de réparation des escaliers mécaniques, ascenseurs, monte-charges et plateformes élévatrices

RÉSOLUTION N° 8099

ATTENDU QUE le Parc olympique a publié un appel d'offres public EX529948 via le Service Électronique d'Appel d'offres (SEAO) ayant pour objet : « Travaux d'entretien et de réparation des escaliers mécaniques, ascenseurs, monte-charges et plateformes élévatrices » ;

ATTENDU QU'à l'ouverture des soumissions le 7 septembre 2023, trois (3) soumissionnaires ont été déclarés conformes aux exigences du Parc olympique ;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de la recommandation de la Vice-présidente Infrastructures et gestion de projets relative à l'octroi d'un contrat pour « Travaux d'entretien et de réparation des escaliers mécaniques, ascenseurs, monte-charges et plateformes élévatrices » ;

ATTENDU QUE monsieur François Dépelteau, président du comité des immobilisations, recommande l'octroi d'un contrat pour « Travaux d'entretien et de réparation des escaliers mécaniques, ascenseurs, monte-charges et plateformes élévatrices » ;

SUR PROPOSITION de madame Annie Bernard, dûment appuyée à l'unanimité, il est **RÉSOLU** :

D'APPROUVER l'octroi du contrat no EX529948 intitulé « Travaux d'entretien et de réparation des escaliers mécaniques, ascenseurs, monte-charges et plateformes élévatrices » à l'entreprise Schindler ascenseur corporation, soit le plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant maximal de 1 463 060,80 \$.

6.3 Bilan des travaux d'inspection et de réparation printaniers de la toiture

Les membres du conseil prennent connaissance d'une note d'information concernant le bilan des travaux d'inspection et de réparation printaniers de la toiture.

Les nombreuses études menées depuis l'évènement du 18 janvier 1999, lorsque le panneau trapézoïdal no 116 de la toiture a cédé sous les charges de neige, de glace et d'eau en emportant la toile intérieure pendant le montage du salon de l'automobile, ont conclu que les mesures correctives requises pour s'assurer de la fiabilité et de la sécurité de la toiture actuelle sont trop nombreuses et trop complexes pour être envisagées. Une nouvelle toiture est nécessaire.

En attendant le remplacement de cette nouvelle toiture, le Parc olympique s'est doté d'un protocole de gestion pour l'occupation de l'enceinte principale du Stade, révisé et approuvé annuellement par la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) afin de faire face à la progression des dégradations. En plus des modalités d'occupation et des procédures en cas d'urgence, le protocole contient des activités de surveillance, d'inspection, de réparation, d'échantillonnage, d'analyse, de communications et de reddition. Ainsi, et tel que prévu dans le cadre de ce protocole, la toiture fait l'objet de deux campagnes d'inspection approfondie par année. La présente note vise à faire le bilan des travaux d'inspection du printemps dernier et des travaux de réparation identifiés et réalisés, lesquels ont été complétés le 17 août 2023.

Une légère augmentation du nombre de réparations et renforcements requis a été constatée lors de cette campagne en comparaison à celle de l'année dernière, passant de 1255 à 1302 réparations pour la période. Ces travaux portent le nombre total de réparations comptabilisées depuis 2007 à 19 067 et le pourcentage de surface réparée à 2,8% de la surface totale de la toile.

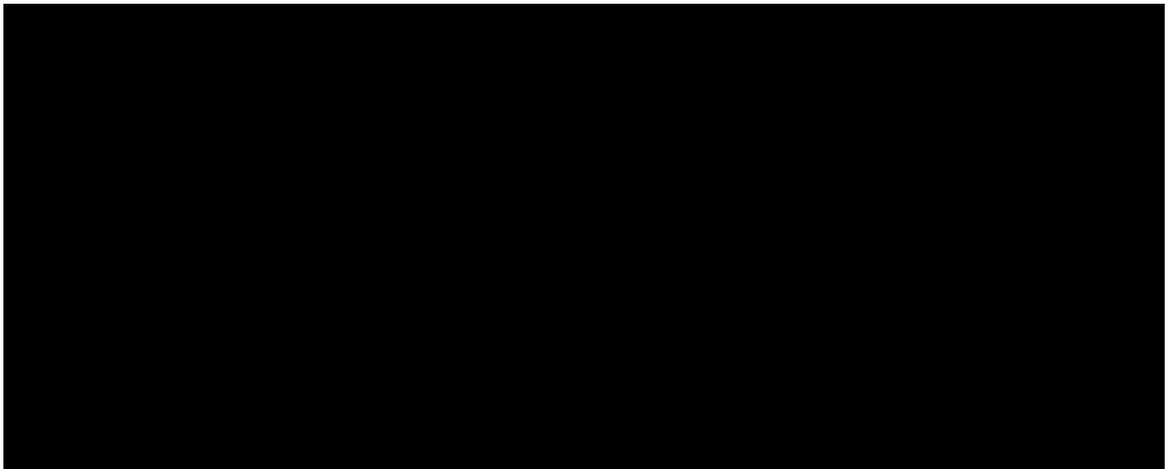
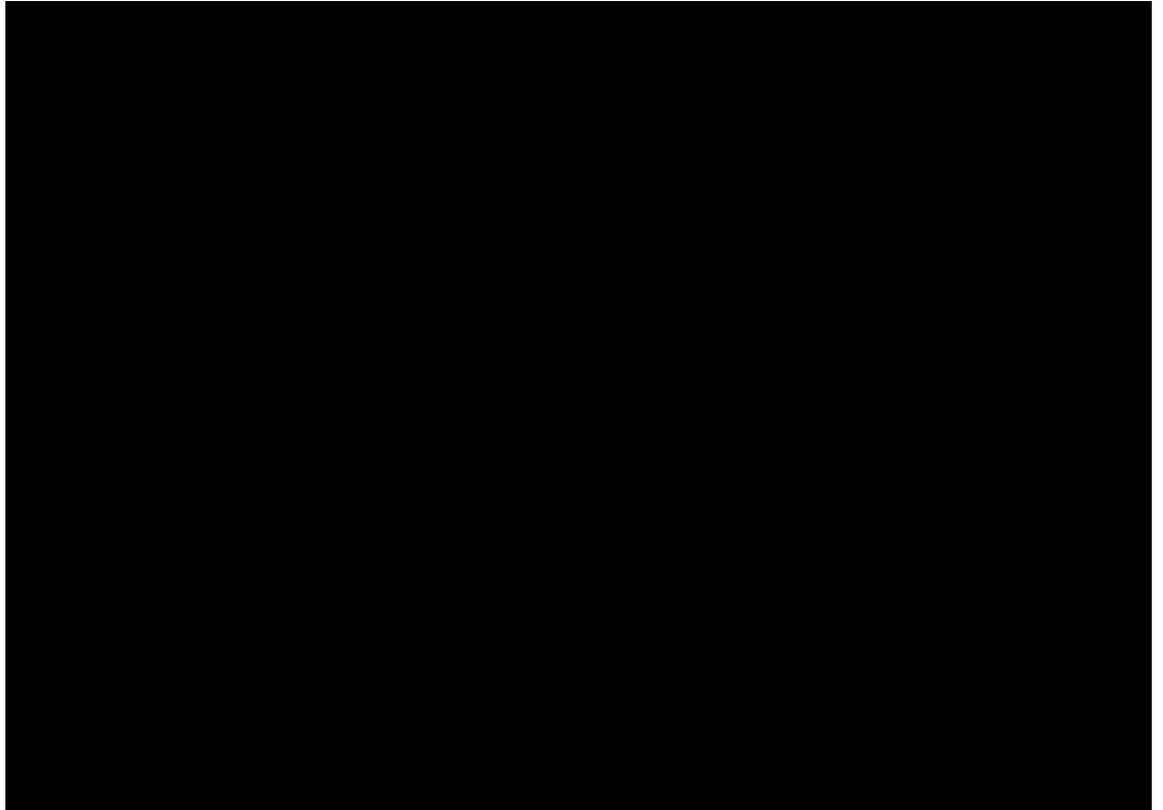
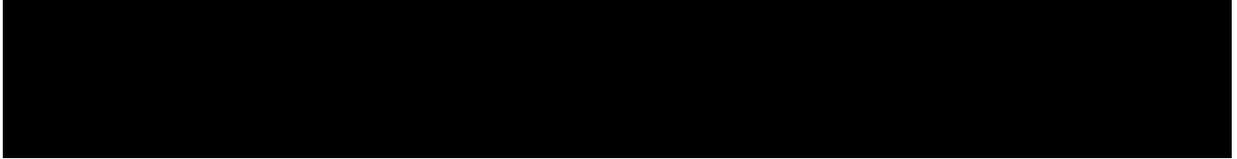
6.4 Mise à jour du dossier de remplacement de la toiture du Stade olympique

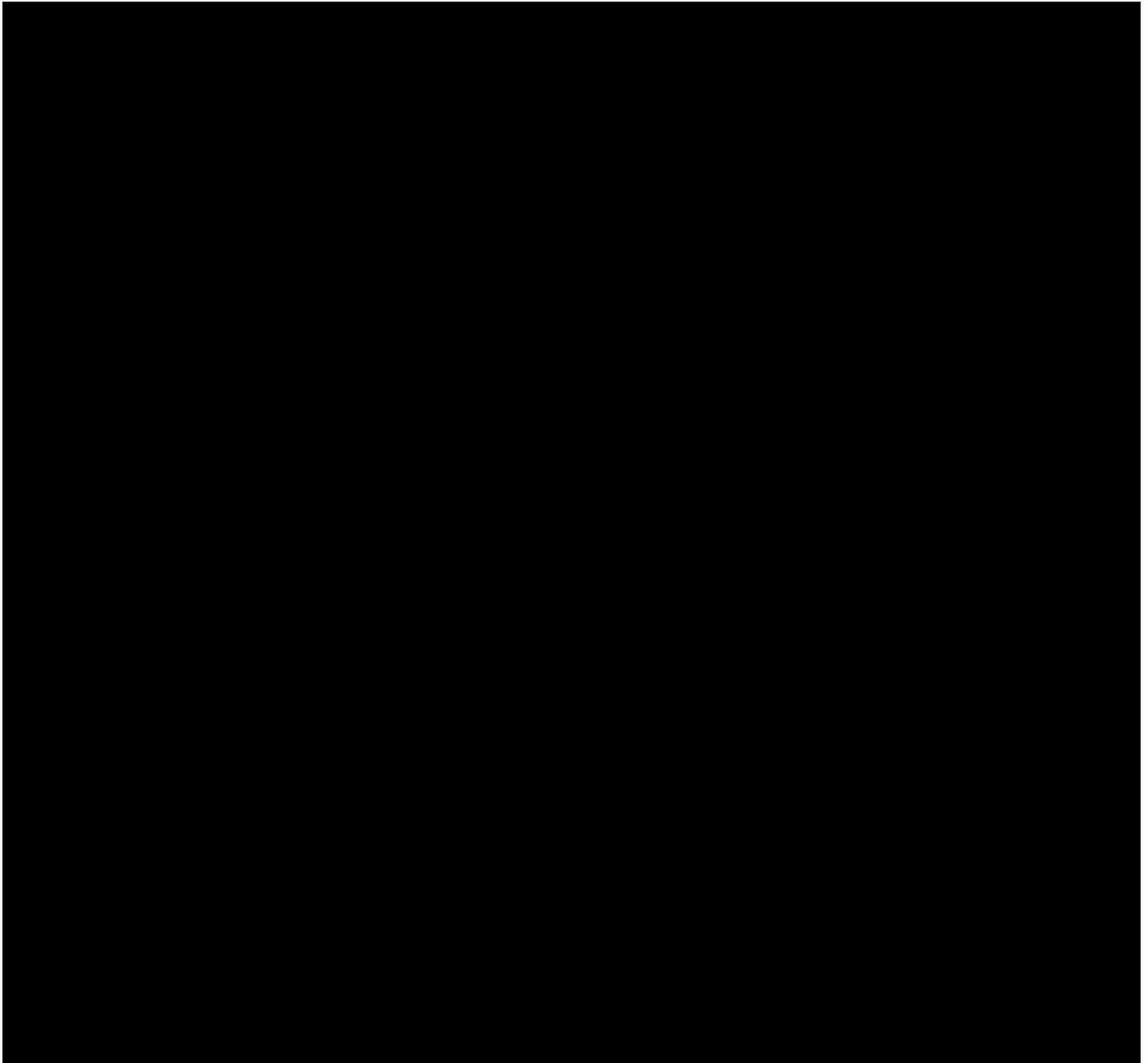
Les membres du conseil prennent connaissance d'une mise à jour verbale concernant les derniers développements sur le projet de remplacement de la toiture du Stade olympique. Ils discutent également des travaux du comité de suivi sur le projet de remplacement de la toiture du Stade olympique.

7. Comité d'audit

7.1 Rapport de la présidente – rencontre du 13 septembre 2023

Les membres prennent acte du rapport verbal de la présidente du comité d'audit faisant suite à la réunion du comité tenue le 13 septembre 2023. La présidente présente les dossiers soumis au conseil pour information et discussion.





8. Comité des ressources humaines

8.1 Rapport du président – rencontre du 19 septembre 2023

Les membres prennent acte du rapport verbal du président du comité des ressources humaines faisant suite à la réunion du comité tenue le 19 septembre 2023. Le président présente les dossiers soumis au conseil pour information et discussion.

8.2 Plan de relève de la direction – suivi

Les membres du conseil prennent connaissance de l'avancement des travaux réalisés par la firme Gallagher dans le cadre de leur mandat d'accompagnement externe pour supporter la Direction des ressources humaines dans l'élaboration d'un plan de relève pour la haute direction du Parc olympique et la création du profil de compétences des postes de président-directeur général, vice-présidents et directeurs.

9. Comité de gouvernance et d'éthique

9.1 Rapport de la présidente – rencontre du 12 septembre 2023

Les membres prennent acte du rapport verbal de la présidente du comité de gouvernance et d'éthique faisant suite à la réunion du comité tenue le 12 septembre 2023. La présidente présente les dossiers soumis au conseil pour information, pour discussion et pour décision.

9.2 Réponse du Parc olympique à la Stratégie gouvernementale de développement durable – Projet de Plan d'action 2023-2028 du Parc olympique

Les membres du conseil prennent connaissance du projet de Plan d'action de développement durable 2023-2028 du Parc olympique.

Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a transmis au Parc olympique, via une lettre signée par la sous-ministre Marie-Josée Lizotte, les ententes qu'ils ont envers le Parc olympique pour notre participation aux objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028. Ces attentes précisent les objectifs de la Stratégie gouvernementale pour lesquels le Parc olympique doit prendre des objectifs par le biais de son Plan d'action de développement durable 2023-2028. Le projet de Plan d'action de développement durable 2023-2028 du Parc olympique inclut donc les actions et cibles qui devront être mis de l'avant pour répondre à la Stratégie gouvernementale. La version finale du Plan d'action de développement durable 2023-2028 du Parc olympique sera soumise au conseil d'administration pour adoption lors de la rencontre du 1^{er} novembre prochain.

9.3 Modification au Règlement 181 concernant le comité de gouvernance et d'éthique – intégration du suivi ESG dans le mandat du comité

RÉSOLUTION N° 8097

ATTENDU QUE le conseil d'administration souhaite intégrer le suivi des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) pertinents pour le Parc olympique dans le mandat du comité de gouvernance et d'éthique ;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des modifications apportées au Règlement 181 concernant le comité de gouvernance et d'éthique ;

ATTENDU QUE madame Sylvia Morin, présidente du comité de gouvernance et d'éthique, recommande l'adoption, tel que modifié, du Règlement 181 concernant le comité de gouvernance et d'éthique ;

SUR PROPOSITION de M. Éric Albert, dûment appuyée à l'unanimité, il est **RÉSOLU** :

D'ADOPTER le Règlement 181 concernant le comité de gouvernance et d'éthique, tel que modifié et présenté en annexe de la présente.

9.4 Nominations de nouveaux présidents au Comité d'audit et au Comité des ressources humaines

RÉSOLUTION N° 8098

ATTENDU QUE l'article 3.6.19 du Règlement 178 de régie interne de la Société stipule que le conseil d'administration nomme les membres des comités du conseil sur proposition du président et les remplace en cas de vacances ;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des modifications proposées à la composition des comités du conseil d'administration ;

ATTENDU QUE Madame Sylvia Morin, présidente du comité de gouvernance et d'éthique, recommande la nouvelle composition des comités du conseil d'administration ;

SUR PROPOSITION de M. Pierre Laporte, président du conseil d'administration, dûment appuyée à l'unanimité, il est **RÉSOLU** :

D'APPROUVER la composition des comités du conseil d'administration du Parc olympique de la façon suivante :

Comité de gouvernance et d'éthique :

Sylvia Morin, présidente
Annie Bernard
Pierre Bellerose

Comité d'audit :

Éric Albert, président
François Dépelteau
Julie Favreau-Lavoie
Alain Lavoie
Marie-Jacqueline Saint-Fleur

Comité des ressources humaines :

Pierre Bellerose, président
Éric Albert
Chantal Bilodeau
Francine Labelle
Sylvia Morin

Comité des immobilisations :

François Dépelteau, président
Annie Bernard
Julie Favreau-Lavoie
Michel Labrecque
Marie-Jacqueline Saint-Fleur

Comité de suivi du projet de remplacement de la toiture du Stade olympique :

Pierre Laporte, président
Éric Albert
Annie Bernard
François Dépelteau
Sylvia Morin
Marie-Jacqueline Saint-Fleur

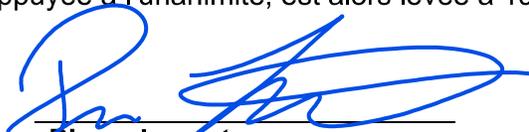
10. Varia

Aucun élément n'est inscrit au point varia.

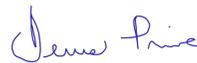
M^e Denis Privé et M. Sylvain Bédard quittent la rencontre à 18 h 50 afin de permettre aux membres du conseil d'administration de tenir un huis clos.

11. Huis clos

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée, sur proposition du président du conseil dûment appuyée à l'unanimité, est alors levée à 19 h 15.



Pierre Laporte
Président



2024.02.13
19:35:35 -05'00'

Denis Privé
Secrétaire



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET DE MISE EN VALEUR DU PARC OLYMPIQUE

Le 30 novembre 2023 à 12 h 00
Endroit : Vidéoconférence TEAMS

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture -quorum constaté
2. Adoption de l'ordre du jour *
3. Déclaration d'intérêt des administrateurs, trices
4. Suivi dépôt dossier d'affaires remplacement de la toiture et travaux exploratoires
5. Huis clos
6. Clôture de la réunion

* Documents transmis

**Documents séance tenante



PROCÈS-VERBAL de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique, tenue à 12 h 00 par vidéoconférence, le 30 novembre 2023.

Les membres suivants ont participé à la réunion :

M^{mes} Annie Bernard
Chantal Bilodeau
Francine Labelle
Marie-Jacqueline Saint-Fleur

MM. Pierre Laporte, président du conseil
Michel Labrecque, président-directeur général
Éric Albert
Pierre Bellerose
François Dépelteau
Alain Lavoie
Pierre Schetagne

Les membres suivants étaient absents lors de la réunion :

M^{mes} Julie Favreau-Lavoie
Sylvia Morin

Étaient présents à titre d'invités :

M. Alain Larochelle

M^e Geneviève Limoges

Agissait à titre de secrétaire de l'assemblée :

M^e Denis Privé

Le président du conseil, M. Pierre Laporte, préside l'assemblée.

Les membres du conseil ayant été dûment convoqués et le quorum des membres étant atteint, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

1. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Pierre Laporte demande de modifier le point 2 de l'ordre du jour pour changer la mention « décision » par « information », ce point ne nécessitant pas prise de décision de la part des membres du conseil d'administration. L'ordre du jour est adopté avec cette modification.

Le président demande aux membres du conseil s'ils ont des intérêts à déclarer par rapport aux points à l'ordre du jour afin d'éviter toute situation de conflit d'intérêts. Aucun administrateur ne déclare d'intérêt.

2. Travaux exploratoires concernant le projet de remplacement de la toiture du Stade olympique

Les membres du conseil prennent connaissance d'une note interne de monsieur Michel Labrecque concernant les recents développements reliés au projet de remplacement de la toiture du Stade olympique. M. Labrecque informe les membres de la nécessité de réaliser des travaux exploratoires dans l'enceinte du Stade olympique. Ces travaux incluent notamment des efforts de conception d'ingénierie et d'architecture, des relevés, des carottages, des inspections ainsi que le retrait du gazon synthétique et des gradins mobiles.

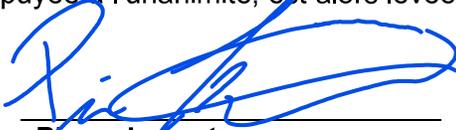
Ces travaux exploratoires doivent être réalisés afin que [REDACTED] puisse se mobiliser et débiter le vaste chantier de construction du remplacement de la toiture du Stade en début d'année 2024 advenant une décision favorable du gouvernement au sujet du Dossier d'affaires (DA) du remplacement de la toiture du Stade.

Ne pas procéder à ces travaux entraînerait inévitablement une réévaluation de l'échéancier global et des coûts et mettrait en péril le calendrier serré de présentation du Dossier d'affaires au Conseil des ministres. Par ailleurs, monsieur Labrecque précise que les travaux exploratoires sont nécessaires dans tous les cas au démantèlement de la toiture du Stade, et ce, même si le gouvernement prenait la décision de ne pas aller de l'avant avec le projet de remplacement de la toiture du Stade olympique.

Monsieur Labrecque informe les membres que la décision de procéder aux travaux exploratoires implique que le Parc olympique entame un processus d'appel d'offres pour s'adjoindre des ressources supplémentaires afin d'assurer un suivi adéquat du projet. Cette décision implique également que le Parc olympique avise dans les meilleurs délais ses locataires de début d'année 2024 qu'ils ne pourront pas tenir leurs événements dans l'enceinte du Stade olympique. [REDACTED]

Le Parc olympique entamera donc incessamment des discussions avec ses locataires visés et entend leur offrir sa pleine et entière collaboration pour les aider à trouver des solutions, [REDACTED]

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée, sur proposition du président du conseil dûment appuyée à l'unanimité, est alors levée à 12 h 49.



Pierre Laporte
Président

Denis Privé 2024.02.13
19:36:46 -05'00'

Denis Privé
Secrétaire